

Politique sur les règles d'interaction sur les réseaux sociaux de l'ASPQ (nétiquette)

Selon l'Office québécois de la langue française, la nétiquette est « l'ensemble des conventions de bienséance régissant le comportement des internautes dans le réseau, notamment lors des échanges dans les forums, par courrier électronique et dans les réseaux sociaux. »

Objet

L'Association pour la santé publique du Québec (ASPQ) désire favoriser des échanges harmonieux sur ses comptes de médias sociaux et elle emploie des moyens raisonnables pour y parvenir. Elle encourage les échanges d'opinions entre les utilisateurs, mais leur demande de respecter certains principes et d'éviter de transformer le débat en discussion privée.

La politique présente les règles d'utilisation et d'interaction que l'ASPQ souhaite voir respectées sur ses réseaux sociaux.

La présente politique concerne toutes les plateformes de réseaux sociaux utilisées par l'ASPQ ou l'un de ses projets affiliés.

L'ASPQ se réserve le droit de modifier sa Nétiquette en tout temps, sans préavis.

Limitation de responsabilité

L'ASPQ fournit des efforts nécessaires raisonnables pour modérer les commentaires et contenus publiés sur ses réseaux sociaux par les utilisateurs. Elle n'est pas responsable des commentaires et publications des utilisateurs et elle ne peut être tenue responsable d'un dommage présenté comme résultant de l'utilisation ou de la publication par un utilisateur sur un réseau social de l'ASPQ.

L'ASPQ n'est pas non plus responsable du contenu de liens menant vers des sites externes.

De plus, l'ASPQ ne peut garantir la qualité du français de ses adeptes, les commentaires étant souvent écrits et publiés de manière spontanée.

Renseignements personnels

Les utilisateurs sont encouragés à faire preuve de prudence et de réserve afin de ne pas révéler de renseignements personnels les concernant ou concernant d'autres personnes lorsqu'ils désirent évoquer des expériences vécues ou partager des opinions.

Les utilisateurs comprennent que les réseaux sociaux sont des plateformes publiques et qu'ils doivent adapter leurs comportements en conséquence.

L'ASPQ ne peut être tenue responsable pour un dommage résultant de l'utilisation par un tiers de renseignements personnels publiés volontairement par un utilisateur sur un réseau social public.

Propriété intellectuelle

En publiant sur les plateformes de l'ASPQ, l'utilisateur accepte que l'ASPQ utilise ses commentaires ou les publie sans lui demander d'autorisation supplémentaire.

Pertinence

Les commentaires doivent être pertinents et liés au contenu des sujets auxquels ils sont rattachés.

Les messages publiés à répétition et les pourriels ne seront pas tolérés.

La publicité sous toutes ses formes ainsi que la propagande ne sont pas non plus admises.

L'utilisation des majuscules doit se faire avec diligence, leur emploi équivaut à crier.

Les contenus ou les commentaires créés ou partagés sur les comptes de médias sociaux de l'ASPQ ne doivent contenir aucun message personnel.

L'ajout d'hyperliens vers d'autres sites est autorisé, pourvu que le contenu soit en lien avec les sujets abordés. Notez que l'ASPQ n'est pas responsable du contenu des sites externes.

Obligation de respect

L'ASPQ respecte le droit de chacun de formuler son opinion. Cependant, les contenus ou les commentaires créés ou partagés ne doivent comporter :

- aucune attaque ou insulte
- aucun propos discriminatoire, par exemple : raciste, homophobe, sexiste, xénophobe
- aucun propos diffamatoire, injurieux, obscène, vulgaire, calomnieux ou offensant ou tout propos jugé répréhensible
- aucun propos comportant toute forme de menace, d'intimidation ou de harcèlement
- aucun propos contenant des données personnelles ou confidentielles et les propos susceptibles de porter atteinte à la vie privée de quiconque
- aucun propos incompréhensible
- aucun message publié à répétition ou hors sujet

- aucun texte incitant à la haine raciale, religieuse, ethnique ou autre
- aucun contenu portant atteinte au droit d'auteur

Modération

Afin de garantir des échanges constructifs et respectueux, l'ASPQ modère tous les commentaires et les contenus créés ou partagés sur ses comptes de médias sociaux.

Au bénéfice de tous, l'ASPQ se réserve le droit de supprimer un commentaire ou de bloquer un utilisateur en tout temps et sans avertissement préalable s'il contrevient à la présente nétiquette.